



COMMUNICATION
SUR LE PROGRÈS
GLOBAL COMPACT

Juillet 2021

SOMMAIRE

01	LETTRE DE SOUTIEN.....	3
02	PRÉSENTATION DU GLOBAL COMPACT.....	4
03	LES 10 PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT.....	5
04	À PROPOS DE KARDINAL.....	6
05	DROITS DE L'HOMME.....	7
06	NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL.....	9
07	ENVIRONNEMENT.....	13
08	LUTTE CONTRE LA CORRUPTION.....	16

LETTRE DE SOUTIEN ET D'ENGAGEMENT AU GLOBAL COMPACT

Kardinal est une société française dont la vocation est de révolutionner le secteur du transport en optimisant le dernier kilomètre. Dès la création de Kardinal en 2015, notre préoccupation majeure a été de concevoir une technologie à impact positif pour la société et la planète.

En tant qu'acteur majeur de l'optimisation de tournées, nous considérons en effet qu'il est de notre responsabilité d'orienter la logistique de demain vers des choix durables, permettant une croissance économique responsable et plus respectueuse de l'environnement.

L'Humain et sa valorisation est aussi un enjeu fort chez Kardinal. Nos solutions sont pensées pour accompagner les Hommes dans la résolution de problématiques complexes sans remplacer leur expertise, précieux fruit d'années d'expérience.

Ces notions, qui sont aujourd'hui au coeur de notre stratégie, constituent également les piliers de notre démarche RSE et nous travaillons sans relâche à maintenir la confiance au sein de notre société mais également auprès de toutes nos parties prenantes et de notre écosystème.

C'est donc avec un grand plaisir que Kardinal renouvelle son soutien au Global Compact des

Nations Unies et réitère son engagement envers ses 10 principes fondateurs dans les domaines du respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption.



Dans cette Communication sur le Progrès (COP), nous décrivons les efforts de Kardinal dans l'intégration de ces principes et les actions pratiques que nous avons d'ores et déjà prises ou planifiées. Je vous en souhaite une bonne lecture !

Jonathan Bouaziz, Président de Kardinal

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jonathan Bouaziz', positioned below the printed name.

PRÉSENTATION DU GLOBAL COMPACT

Créé en 2000 à l'initiative du Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, le Global Compact des Nations Unies est un mouvement mondial d'organisations engagées en faveur du développement durable.

Le Global Compact propose un cadre d'engagement simple, universel et volontaire qui s'articule autour de dix principes relatifs au respect des droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Relais local officiel du Global Compact des Nations Unies, le Global Compact France rassemble plus d'un millier d'entreprises et

d'organisations françaises qui s'engagent à faire évoluer leur démarche RSE dans ce cadre.

Le Global Compact est aussi le point de départ pour toute organisation cherchant à s'approprier et à soutenir les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, adoptés en septembre 2015. Ces objectifs constituent un agenda universel à mettre en œuvre d'ici 2030 pour construire ensemble l'avenir de nos sociétés.

Le Global Compact France est mandaté par l'ONU pour accompagner la réalisation de cet agenda et l'appropriation des ODD par le monde économique français.



LES 10 PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT

DROITS DE L'HOMME

1 Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.

2 Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

3 Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

4 Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

5 Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

6 Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

ENVIRONNEMENT

7 Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

8 Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

9 Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10 Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

A PROPOS DE KARDINAL

Kardinal est une société éditrice d'une solution d'optimisation de tournées dédiée aux acteurs du transport et aux métiers des Field Services. L'ambition de Kardinal est d'accompagner ses clients vers une logistique plus performante, plus agile et plus durable. Kardinal s'engage à développer son activité économique tout en plaçant les valeurs humaines, environnementales et sociales au cœur de sa stratégie.

Notre engagement s'exprime à travers les 3 piliers de notre stratégie RSE :

METTRE LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DU BIEN COMMUN

Kardinal s'engage à créer de la valeur de manière responsable à travers la conception de ses technologies. En tant qu'éditeur d'une solution d'optimisation du transport, Kardinal aide ses clients à améliorer leurs performances économiques, environnementales ainsi que leur impact sociétal.

AGIR CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

La responsabilité environnementale de Kardinal se traduit au quotidien dans nos choix, notre communication et nos processus.

PLACER L'HUMAIN AU COEUR DES PRÉOCCUPATIONS

Kardinal s'engage auprès de ses collaborateurs pour un environnement de travail bienveillant, basé sur la confiance et la collaboration. Le dialogue et la transparence avec l'ensemble de ses parties prenantes (salariés, partenaires, clients et investisseurs) est également au cœur de la démarche RSE de la société.



DROITS DE L'HOMME

- Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme
- Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme

Kardinal adhère sans réserve aux principes de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, s'engage à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme dans sa sphère d'influence et veille à ne pas de rendre complices de violations des droits de l'homme, quelles qu'elles soient. Kardinal s'engage à appliquer les lois et réglementations en vigueur dans les pays où elle opère et où elle est implantée.

Aucune violation des droits de l'Homme n'a été signalé depuis la création de la société.

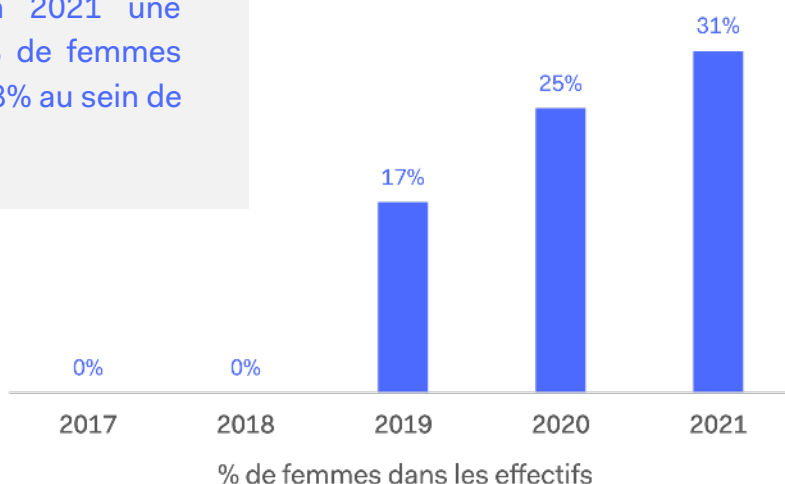
Nos engagements

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Kardinal est très concernée par la lutte contre toutes les formes de discrimination et s'engage pour une égalité de traitement entre ses salariés, que ce soit en terme de recrutement, de rémunération, de conditions de travail et d'évolutions professionnelles. Toutes considérations portant sur le sexe, l'âge, la religion, l'origine ethnique, l'état matrimonial, l'orientation sexuelle ou les convictions politiques ne sont pas tolérées par l'entreprise.

Aucun conflit relatif au sexe, à l'âge, à la religion, à l'origine ethnique, à l'état matrimonial, à l'orientation sexuelle ou aux convictions politiques n'a été relevé chez Kardinal, et ce depuis la création de la société

Kardinal a atteint en 2021 une représentation de 31% de femmes au sein de l'équipe et 43% au sein de l'équipe managériale



PROCESSUS DE RECRUTEMENT STRUCTURÉ ET NON DISCRIMINATOIRE

Notre processus de recrutement a été conçu de manière à assurer la non-discrimination des candidats.

Quel que soit le poste à pourvoir, le processus intègre désormais un test technique ou opérationnel afin de privilégier les compétences et de pouvoir évaluer les candidats sur des critères le plus objectifs possibles.

Kardinal accorde également une attention particulière au traitement des candidatures non retenues avec une sensibilisation des managers au traitement explicite et respectueux des refus. Tous les candidats à nos offres d'emplois avec qui nous avons choisi de ne pas poursuivre le processus de recrutement ont reçu un email de notre part les en informant dans les délais les plus courts

CHOIX DE SES PARTENAIRES ET FOURNISSEURS

Kardinal est attentif dans le choix de ses fournisseurs et partenaires à collaborer avec des acteurs qui protègent les droits de leurs collaborateurs et respectent les législations et réglementations en vigueur.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

- Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
- Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
- Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

Kardinal applique une politique de gestion du personnel respectueux de ces Droits et respectant les principes ci-dessous.

Nos engagements

RESPECT DE LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET DU DROIT À LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

Kardinal s'engage pour un climat social et une communication apaisée au sein de la société afin que chacun puisse évoluer dans un environnement sain. Kardinal s'engage également à respecter la liberté d'expression, de pensée et d'opinion de ses collaborateurs.

En vertu de l'Article L2311-2 du code du travail, Kardinal a informé en date du 7 janvier 2020 l'ensemble de ses salariés de l'organisation d'élections de la délégation du personnel au Comité social et économique.

TRANSPARENCE ET INFORMATION DES COLLABORATEURS

La Direction de Kardinal se tient régulièrement à l'écoute de ses collaborateurs et veille à ce que ces derniers bénéficient des meilleures conditions pour s'épanouir dans leur vie professionnelle et personnelle.

Dans ce cadre ont été mis en place des rituels de communication mensuels auxquels participent tous les salariés et au sein desquels sont partagés les informations importantes concernant les orientations stratégiques de la société, l'actualité des différents services, ainsi qu'un état de la santé financière de la société.



Un temps d'échange est prévu à l'issue de chacune de ces réunions et la direction se tient disponible pour recevoir individuellement toute question ou remarque complémentaire.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Afin de prévenir les risques de troubles musculosquelettiques, Kardinal a équipé ses bureaux de chaises ergonomiques. Les postes de travail de tous les salariés qui le souhaitent sont également équipés de double-écrans afin de faciliter le travail.

SUIVI DE LA SATISFACTION DES ÉQUIPES

L'entreprise s'efforce de suivre la qualité de vie au travail ressentie par les collaborateurs. Dans ce but, et afin d'améliorer les conditions de travail, nous avons mis en place une enquête de satisfaction via l'outil Officevibe qui est envoyé mensuellement aux collaborateurs et qui traite des grands thèmes suivants :

- Alignement (Valeurs, Vision, Mission)
- Relations avec la hiérarchie et interpersonnelles
- Sentiment d'appartenance (fierté et rôle d'ambassadeur)
- Reconnaissance et Feedbacks (qualité et fréquence)
- Satisfaction, Bonheur et Bien-être
- Croissance personnelle (autonomie, maîtrise et raison d'être)

Les résultats du questionnaire montrent de bons résultats sur la quasi totalité des aspects évalués, sauf concernant l'aspect du bien-être. Le détail des résultats montre que c'est l'absence de promotion de saines habitudes alimentaires et de l'activité physique qui impacte négativement le critère "bien-être" chez Kardinal. Nous travaillons actuellement sur ce point.

Équipes ▲	Participation (%)	eNPS	Score global d'engagement	Reconnaissance	Feedback	Relation avec les pairs	Relation avec le gestionnaire	Satisfaction	Alignement	Bonheur	Bien-être	Croissance personnelle	Sentiment d'appartenance
Comparaison externe (Logiciels,... ⚙️)	58	29	7.7	7.7	7.7	8.3	8.4	7.5	7.7	7.6	7	7.8	8.1
Kardinal	72	22	7.8	7.8	7.4	8.5	8.8	7.4	7.8	7.6	6.7	7.9	8.4

ACCUEIL DES NOUVEAUX SALARIÉS

Kardinal étant une société en croissance, les recrutements sont fréquents et devraient aller en s'accroissant dans les mois à venir. Un important travail de structuration du processus d'accueil des nouveaux salariés a été réalisé afin de leur garantir les meilleures conditions dès leur arrivée. Cela inclut :

- la préparation systématique et complète du poste de travail du nouveau salarié avant son arrivée effective (achat du matériel nécessaire, création des comptes personnels),
- une annonce à toute l'équipe de l'arrivée du nouveau collaborateur le jour J,
- la remise d'un "Welcome pack" pour lui souhaiter la bienvenue,
- la mise en relation avec un salarié volontaire pour accompagner le nouveau salarié lors des premiers mois et faciliter son intégration au sein de l'équipe,
- l'organisation de rencontres au cours de la première semaine avec un représentant de chaque service afin de comprendre le fonctionnement global de la société,
- la mise à disposition de documentation écrite sur les aspects administratifs et organisationnels de la société,
- la mise en place de plusieurs moments d'échanges pendant et à l'issue de la période d'intégration afin de récolter les feedbacks positifs ou négatifs et adapter le processus.



ENVIRONNEMENT

- Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
- Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Nos engagements

UNE SOLUTION À IMPACT POSITIF POUR L'ENVIRONNEMENT

Kardinal édite une solution d'optimisation de tournées dédiée aux acteurs du secteur du transport et des équipes mobiles.

La solution Kardinal permet à ses clients de réduire le nombre de kilomètres qu'ils parcourent et/ou le nombre de véhicules qu'ils utilisent lors de la réalisation de leurs tournées (livraisons, interventions techniques, soins à domicile, etc) de 10 à 30% selon le contexte et l'activité du client.

Ces gains de performance se traduisent directement par une réduction de l'impact environnemental des clients de Kardinal, en termes d'émissions de gaz à effet de serre et d'émissions polluantes.

DES MESURES POUR RÉDUIRE SON PROPRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Équipement durable des locaux

Kardinal a mis en place une politique de réduction des consommables qui se traduit au quotidien dans les achats et l'utilisation des locaux. La cuisine a ainsi été entièrement équipée d'ustensiles et de vaisselle en verre et chaque salarié reçoit à son arrivée une tasse en porcelaine pour les boissons chaudes.



Réduction de la consommation de papier

La quasi totalité des processus de Kardinal sont dématérialisés :

- un outil collaboratif a été mis en place et centralise tous les supports de communication et toute la documentation des différents services de l'entreprise
- tous les contrats de travail, les fiches de paye
- les factures émises sont électroniques et nous demandons à nos fournisseurs d'émettre les factures qu'ils nous adressent au format dématérialisé

Grâce à la dématérialisation des processus, Kardinal consomme très peu de papier dans le cadre de l'activité de ses bureaux (seulement 3 ramettes en 2020). Seuls sont imprimés les documents absolument nécessaires. Depuis début 2021, l'approvisionnement en ramettes de papier 100% recyclé se fait auprès d'un fournisseur local.

Réduction de la consommation de plastique

Kardinal n'achète plus de consommables plastiques jetables dans le cadre de l'activité de ses bureaux. Des consignes ont également été communiquées concernant les consommables utilisés lors des salons professionnels et événements externes (qui n'ont toutefois pas pu se tenir en 2020) : tous les consommables plastiques (gobelets, touillettes, etc.) seront remplacés par des équivalents en cartons recyclables. Lors des salons professionnels, seront privilégiés des éléments réutilisables pour l'aménagement des stands.

Tri des déchets et recyclage

Les bureaux ont été équipés de poubelles permettant le tri sélectif. Des affiches illustrées ont été apposées afin d'informer les collaborateurs et éviter les erreurs. Le recyclage des capsules de café a également été mise en place.

Choix de prestataires engagés en faveur de l'environnement

Kardinal est attentif à collaborer avec des prestataires partageant ses préoccupations environnementales.

Concernant les impressions de matériel commercial et marketing (brochures, affiches, cartes), Kardinal collabore avec un maître imprimeur labellisé Imprim'vert (accordé aux imprimeurs qui décident de réduire l'impact de l'impression sur la planète) et Envol (Engagement Volontaire de l'Entreprise pour l'Environnement) et certifié ISO14001.

Hébergement de nos serveurs au sein de datacenters à haute performance environnementale

Nos serveurs sont hébergés en France au sein de datacenters alimentés à 100% en énergie renouvelable. Notre fournisseur s'engage pour la suppression de la climatisation de ses datacenters grâce à un procédé de refroidissement adiabatique. Cette innovation majeure permet la réduction de plus de 40% de la consommation énergétique des datacenters.

Publications thématiques en faveur de l'environnement

Une série de plusieurs articles thématiques en faveur de l'environnement et de la RSE ont été rédigés et diffusés sur le blog et via les réseaux sociaux de Kardinal dans le but d'informer et de sensibiliser sur les enjeux environnementaux dans le secteur du transport.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

De par son marché, sa couverture géographique et son activité, Kardinal est peu exposée aux dérives de la corruption. Toutefois, la société reste très vigilante et sensible à la lutte contre ce fléau.

INTÉGRITÉ DANS LES RELATIONS AVEC NOS PARTIES PRENANTES

Kardinal s'engage à respecter ses clients, fournisseurs, partenaires et concurrents en veillant à des comportements professionnels exemplaires de la part de ses collaborateurs, notamment concernant la confidentialité des données et informations portées à leur connaissance.

Kardinal s'engage également à éviter toutes situations de conflits d'intérêt et à porter une attention particulière aux cadeaux et avantages remis ou reçus dès lors qu'ils dépassent 100€.

Les salariés de la société sont invités à transmettre à la hiérarchie toute situation qui leur semblerait préoccupante.

POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

Depuis 2020, la Direction de Kardinal s'engage dans une politique d'achats plus responsable incluant notamment la généralisation des achats locaux et auprès de PME françaises ou européennes ainsi que le respect strict des délais de paiement demandés par nos fournisseurs.



69 rue d'Amsterdam
75008 Paris

<https://kardinal.ai/>

